|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG AGRI B3 — Durabilité sociale |
| Numéro de poste Sysper: | 416133 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Margaret Bateson-Missen  4ème trimestre 2023  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures |  |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

L’unité B.3 est chargée de la durabilité sociale et sociétale de l’agriculture et des zones rurales. L’unité fournit des orientations et un soutien aux unités géographiques.

L’unité s’occupe des questions d’inclusion sociale, notamment le renouvellement des générations, l’égalité (genre, handicap, âge, LGBTI +, race, croyance), la ROMA, la démographie, le dépeuplement, la migration, les conditions de travail, l’économie sociale, le logement et le sans-abrisme. L’unité est également chargée du développement local des zones rurales, comprenant le développement local mené par les acteurs locaux (programme « Leader ») et les villages intelligents.

L’unité traite également de la réponse de l’agriculture de l’Union aux demandes sociétales en matière d’alimentation et de santé, ainsi qu’à l’amélioration du bien-être animal et à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Elle est également chargée de suivre les propositions politiques et législatives ainsi que les évolutions liées aux politiques sanitaires/phytosanitaires, aux denrées alimentaires et à l’alimentation animale, afin d’évaluer les conséquences potentielles pour l’agriculture et de fournir des conseils et d’assurer la liaison avec la DG SANTE.

L’unité B.3 assure également la gestion et le suivi de la mise en œuvre par les États membres des régimes spécifiques de soutien à l’agriculture dans les régions ultrapériphériques de l’Union européenne (POSEI) et dans les îles mineures de la mer Égée.

L’unité est composée de 18 collègues et jouit d’une ambiance de travail très agréable tout en répondant aux attentes élevées sur tous ces dossiers très importants.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Ce poste est un poste de chargé de mission pour les questions liées à la politique agricole commune. Dans le cadre d’une équipe de 6 collègues spécialisés et compétents, et sous la supervision de la cheffe d’unité adjoint, le rôle essentiel consiste à contribuer à l’élaboration et à l’analyse des politiques de l’UE en matière de renouvellement des générations et de jeunes agriculteurs, notamment en tenant compte des liens avec la politique agricole commune et les zones rurales de l’UE. Les tâches consisteront notamment à:

Contribuer à la mise en œuvre de l’objectif spécifique no 7 de la politique agricole commune «attirer et soutenir les jeunes agriculteurs et les nouveaux agriculteurs et faciliter le développement durable des entreprises dans les zones rurales», en particulier en ce qui concerne les aspects juridiques, et soutenir les échanges de bonnes pratiques et le développement des connaissances.

Contribuer à la préparation du programme politique relatif à l’agriculture pour la prochaine Commission en ce qui concerne le renouvellement des générations dans l’agriculture et les zones rurales.

Contribuer à l’évaluation et au suivi du soutien de la PAC au renouvellement des générations et aux jeunes agriculteurs, ainsi qu’aux nouveaux agriculteurs, ainsi qu’à l’orientation et au soutien des unités géographiques sur ces questions.

Soutenir la préparation et le suivi des réunions avec les parties prenantes,

Participer à diverses réunions et rendre compte à l’équipe et à la hiérarchie.

Analyse et communication des données.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Une personne polyvalente et flexible capable de collaborer avec des collègues sur différents dossiers sociaux et ruraux. Un intérêt pour la politique agricole commune et la connaissance des mécanismes de programmation dans le cadre de la gestion partagée sont importants pour ce poste. Une qualification professionnelle et/ou une expérience pertinente pour les interventions en faveur des jeunes agriculteurs dans le cadre des plans stratégiques nationaux relevant de la PAC sont souhaitées. Une qualification juridique est un avantage. Des compétences non techniques telles que les compétences en matière de communication et de rédaction, l’esprit d’équipe et l’orientation vers les résultats sont essentielles pour ce poste.

La langue de travail de l’unité est l’anglais.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)